



AVIS DE RECRUTEMENT

Dans le cadre de la mise en place de l'Office Togolais des Recettes (OTR), le Ministre de l'Economie et des Finances lance un avis d'appel à candidatures pour le recrutement des agents aux vingt (20) postes de responsabilité ci-après :

- **Cinq (05) directions d'appui rattachées au Commissaire Général :**
 - Direction du Bureau Anti-corruption ;
 - Direction de l'Audit interne et de l'Assurance Qualité ;
 - Direction de la Communication et des Services aux Usagers ;
 - Direction des Etudes et de la Planification Stratégique ;
 - Direction des Finances.
- **Deux (02) services du Bureau Exécutif du Commissaire Général :**
 - Assistant d'Administratif ;
 - Secrétaire de Direction.
- **Quatre (04) directions rattachées au Commissaire des Douanes :**
 - Direction des Opérations douanières du Golfe ;
 - Direction des Opérations douanières régionales ;
 - Direction de Renseignement et de Lutte contre la Fraude ;
 - Direction des Etudes et de la Législation.
- **Six (06) directions rattachées au Commissaire des Impôts :**
 - Direction des Grandes Entreprises ;
 - Directions des Moyennes Entreprises ;
 - Direction du Contentieux et de la Législation ;
 - Direction du Contrôle fiscal ;
 - Direction du Centre des Impôts de Lomé ;
 - Direction Régionale des Impôts.

- **Trois (03) directions rattachées au Commissaire des Services Généraux:**
 - Direction de l'Informatique ;
 - Direction des Ressources Humaines et de la Formation Professionnelle ;
 - Direction de l'Administration et de la Logistique.

Adjé Otèth AYASSOR



Addendum à l'avis n°001/MEF/CAB/SP paru le 16 janvier 2014 dans le Grand Quotidien National d'Information n°9204 relatif au recrutement de vingt (20) agents dans le cadre de la mise en place de l'Office Togolais des Recettes.

Par le présent addendum, le Ministre de l'Economie et des Finances introduit les modifications, ci-après, à l'avis de recrutement des vingt (20) agents dans le cadre de la mise en place de l'Office Togolais des Recettes :

- **l'âge maximum des candidats intéressés à cet avis est désormais fixé à 55 ans**, au lieu de 50 ans initialement prévu, **pour tous les postes de Direction**, à l'exception de ceux de l'Assistant Administratif/Exécutif et du Secrétaire de Direction qui demeurent respectivement limités à 50 ans et 40 ans ;
- **La date limite de dépôt des candidatures est reportée au 5 février 2014**, au lieu du 31 janvier 2014 initialement prévue.

Les autres dispositions restent inchangées.

Adj. Otèth AYASSOR

DIRECTIONS RATTACHEES AU COMMISSAIRE GENERAL

1 DIRECTEUR DU BUREAU ANTI-CORRUPTION

Sous la supervision du Commissaire Général, le Directeur du Bureau Anti-corruption planifie, gère et supervise l'ensemble des activités de prévention et d'investigations sur la corruption au sein de l'Office Togolais des Recettes.

Les candidats intéressés par le présent avis doivent avoir au minimum les qualifications ci-après:

- Être de nationalité togolaise;
- Avoir 50 ans d'âge au maximum ;
- Avoir une formation universitaire, en l'occurrence une maîtrise dans l'un des domaines suivants : Droit, Economie et disposer d'une qualification professionnelle en matière de lutte contre la corruption reconnue internationalement ;
- Justifier d'une expérience significative d'au moins cinq (5) ans en prévention et/ou en lutte contre la corruption dans le secteur public ou privé;
- Avoir occupé au moins une fois un poste de responsabilité (niveau minimum chef de division/service dans le domaine sis-dit) ;
- Être de moralité et d'intégrité irréprochables.

Les termes de référence du présent avis peuvent être retirés à l'adresse ci-dessous mentionnée, aux heures suivantes : **de 8h à 11h et de 15h à 17h, tous les jours ouvrables**. Les candidats intéressés doivent adresser au Ministre de l'Economie et des Finances une lettre de manifestation d'intérêt accompagnée de leur curriculum vitae bien détaillé.

L'enveloppe, mentionnant à l'extérieur **uniquement** le nom du poste pour lequel l'intéressé se porte candidat, contenant les deux documents sera déposée, contre récépissé, à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : **de 8h à 11h et de 15h à 17h, tous les jours ouvrables**. La date limite de dépôt est fixée, au plus tard, **le 31 janvier 2014.**

Cabinet du Ministre de l'Economie et des Finances

Centre Administratif des Services Economiques et Financiers (CASEF)

7^e étage, Côté Finances, Porte 728

Adj. Otèth AYASSOR

2 DIRECTEUR DE L'AUDIT INTERNE ET ASSURANCE QUALITE

Sous la supervision du Commissaire Général, le Directeur de l'Audit Interne et Assurance Qualité supervise l'ensemble des activités de l'Office. Il devra rassurer le Conseil d'Administration et le Comité de Direction sur le fonctionnement efficace et efficient des opérations de l'OTR.

Les candidats intéressés par le présent avis doivent avoir au minimum les qualifications ci-après:

- Être de nationalité togolaise;
- Avoir 50 ans d'âge au maximum ;
- Avoir une formation universitaire, à savoir une maîtrise dans l'un des domaines suivants : Economie, Gestion financière et disposer d'une qualification professionnelle reconnue internationalement en matière d'Audit (Certificat d'Auditeur Interne ou Maîtrise professionnelle en Audit);
- Justifier d'une expérience significative d'au moins cinq (5) ans en audit et/ou audit interne, dans le secteur public ou privé;
- Avoir occupé au moins une fois un poste de responsabilité, (niveau minimum chef de division/service dans le domaine d'audit) ;
- Être de moralité et d'intégrité irréprochables.

Les termes de référence du présent avis peuvent être retirés à l'adresse ci-dessous mentionnée, aux heures suivantes : **de 8h à 11h et de 15h à 17h, tous les jours ouvrables**. Les candidats intéressés doivent adresser au Ministre de l'Economie et des Finances une lettre de manifestation d'intérêt accompagnée de leur curriculum vitae bien détaillé.

L'enveloppe, mentionnant à l'extérieur **uniquement** le nom du poste pour lequel l'intéressé se porte candidat, contenant les deux documents sera déposée, contre récépissé, à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : **de 8h à 11h et de 15h à 17h, tous les jours ouvrables**. La date limite de dépôt est fixée, au plus tard, **le 31 janvier 2014**.

Cabinet du Ministre de l'Economie et des Finances

Centre Administratif des Services Economiques et Financiers (CASEF)

7^e étage, Côté Finances, Porte 728

Adj. Otèth AYASSOR

3 DIRECTEUR DES ETUDES ET DE LA PLANIFICATION STRATEGIQUE

Sous la supervision du Commissaire Général, le Directeur des Etudes et de la Planification Stratégique aura la responsabilité d'établir des plans stratégiques et opérationnels, d'organiser et de produire des statistiques. Il mènera également des études sur la Politique fiscale au sein de l'Office Togolais des Recettes.

Les candidats intéressés par le présent avis doivent avoir au minimum les qualifications ci-après :

- Être de nationalité togolaise;
- Avoir 50 ans d'âge au maximum ;
- Avoir une formation universitaire, à savoir une maîtrise dans l'un des domaines suivants : Economie, Statistique et disposer d'une qualification professionnelle en planification économique reconnue internationalement ;

- Justifier d'une expérience significative d'au moins cinq (5) ans en planification et analyse statistique dans le secteur public ou privé;
- Avoir occupé au moins une fois un poste de responsabilité, (niveau minimum chef de division/service de planification ou de statistiques) ;
- Être de moralité et d'intégrité irréprochables.

Les termes de référence du présent avis peuvent être retirés à l'adresse ci-dessous mentionnée, aux heures suivantes : **de 8h à 11h et de 15h à 17h, tous les jours ouvrables**. Les candidats intéressés doivent adresser au Ministre de l'Economie et des Finances une lettre de manifestation d'intérêt accompagnée de leur curriculum vitae bien détaillé.

L'enveloppe, mentionnant à l'extérieur **uniquement** le nom du poste pour lequel l'intéressé se porte candidat, contenant les deux documents sera déposée, contre récépissé, à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : **de 8h à 11h et de 15h à 17h, tous les jours ouvrables**. La date limite de dépôt est fixée, au plus tard, **le 31 janvier 2014**.

Cabinet du Ministre de l'Economie et des Finances

Centre Administratif des Services Economiques et Financiers (CASEF)

7^e étage, Côté Finances, Porte 728

Adj. Otèth AYASSOR

4 DIRECTEUR DES FINANCES

Sous la supervision du Commissaire Général, le Directeur des Finances planifie, coordonne et s'assure que la gestion financière et comptable de l'Office Togolais des recettes est efficace et efficiente.

Les candidats intéressés par le présent avis doivent avoir au minimum les qualifications ci-après :

- Être de nationalité togolaise;
- Avoir 50 ans d'âge au maximum ;
- Avoir une formation universitaire, à savoir une maîtrise dans l'un des domaines suivants : Economie, Droit, Gestion financière et disposer d'une qualification professionnelle en Comptabilité ou en Finance reconnue internationalement ;
- Justifier d'une expérience significative d'au moins cinq (5) ans en Gestion financière, dans le secteur public ou privé ;
- Avoir occupé au moins une fois un poste de responsabilité, (niveau minimum chef de division/service de comptabilité ou des finances publiques) ;
- Être de moralité et d'intégrité irréprochables.

Les termes de référence du présent avis peuvent être retirés à l'adresse ci-dessous mentionnée, aux heures suivantes : **de 8h à 11h et de 15h à 17h, tous les jours ouvrables**. Les candidats intéressés doivent adresser au Ministre de l'Economie et des Finances une lettre de manifestation d'intérêt accompagnée de leur curriculum vitae bien détaillé.

L'enveloppe, mentionnant à l'extérieur **uniquement** le nom du poste pour lequel l'intéressé se porte candidat, contenant les deux documents sera déposée, contre récépissé, à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : **de 8h à 11h et de 15h à 17h**, tous les jours ouvrables. La date limite de dépôt est fixée, au plus tard, **le 31 janvier 2014**.

Cabinet du Ministre de l'Economie et des Finances

Centre Administratif des Services Economiques et Financiers (CASEF)

7^e étage, Côté Finances, Porte 728

Adj. Otèth AYASSOR

5 DIRECTEUR DE LA COMMUNICATION ET DES SERVICES AUX USAGERS

Sous la supervision du Commissaire Général, le Directeur de la Communication et des Services aux Usagers sera chargé de la planification, coordination de toutes activités de la direction, de la mise en place de stratégies de communication et de s'assurer que les usagers reçoivent un service équitable et de qualité au sein de l'Office Togolais des Recettes.

Les candidats intéressés par le présent avis doivent avoir au minimum les qualifications ci-après :

- Être de nationalité togolaise;
- Avoir 50 ans d'âge au maximum ;
- Avoir une formation universitaire, en l'occurrence une maîtrise dans l'un des domaines suivants : Sciences Sociales, Communication et disposer d'une qualification professionnelle en matière de Communication et Relations publiques;
- Justifier d'une expérience significative d'au moins cinq (5) ans en Communication et/ou en Relations publiques, dans le secteur public ou privé;
- Avoir occupé au moins une fois un poste de responsabilité, (niveau minimum chef de division/service) dans le domaine de la Communication ;
- Être de moralité et d'intégrité irréprochables.

Les termes de référence du présent avis peuvent être retirés à l'adresse ci-dessous mentionnée, aux heures suivantes : **de 8h à 11h et de 15h à 17h, tous les jours ouvrables**. Les candidats intéressés doivent adresser au Ministre de l'Economie et des Finances une lettre de manifestation d'intérêt accompagnée de leur curriculum vitae bien détaillé.

L'enveloppe, mentionnant à l'extérieur **uniquement** le nom du poste pour lequel l'intéressé se porte candidat, contenant les deux documents sera déposée, contre récépissé, à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : **de 8h à 11h et de 15h à 17h, tous les jours ouvrables**. La date limite de dépôt est fixée, au plus tard, **le 31 janvier 2014.**

Cabinet du Ministre de l'Economie et des Finances

Centre Administratif des Services Economiques et Financiers (CASEF)

7^e étage, Côté Finances, Porte 728

Adji Otèth AYASSOR

SERVICES DU BUREAU DU COMMISSAIRE GENERAL

1 Assistant Administratif/Exécutif

Sous la supervision du Commissaire Général, l'Assistant Administratif/Exécutif sera chargé d'assurer la coordination de toutes les activités du Bureau du Commissaire Général, de contribuer à la formulation des politiques de l'Office. Il devra, en outre, maintenir le lien entre le Bureau du Commissaire et les trois (03) Commissariats, les Directions de l'OTR ainsi qu'avec les autres parties prenantes et le public.

Les candidats intéressés par le présent avis doivent avoir au minimum les qualifications ci-après :

- Être de nationalité togolaise;
- Avoir 50 ans d'âge au maximum ;
- Avoir une formation universitaire : niveau maîtrise dans l'un des domaines suivants : Economie (gestion, finance), Droit (droit des affaires, carrière administrative) et Administration des affaires ;
- Justifier d'une expérience significative d'au moins cinq (5) ans dans l'organisation et la coordination des activités administratives dans le secteur public ou privé;
- Avoir occupé au moins une fois un poste de responsabilité, (niveau minimum chef de division/service dans un des domaines cités) ;

- **Être parfaitement bilingue (anglais, français)** et maîtriser l'outil informatique (Microsoft Word, Excel, PowerPoint, tableur, etc.) ;
- Être de moralité et d'intégrité irréprochables.

Les termes de référence du présent avis peuvent être retirés à l'adresse ci-dessous mentionnée, aux heures suivantes : **de 8h à 11h et de 15h à 17h, tous les jours ouvrables**. Les candidats intéressés doivent adresser au Ministre de l'Economie et des Finances une lettre de manifestation d'intérêt accompagnée de leur curriculum vitae bien détaillé.

L'enveloppe, mentionnant à l'extérieur **uniquement** le nom du poste pour lequel l'intéressé se porte candidat, contenant les deux documents sera déposée, contre récépissé, à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : **de 8h à 11h et de 15h à 17h, tous les jours ouvrables**. La date limite de dépôt est fixée, au plus tard, **le 31 janvier 2014.**

Cabinet du Ministre de l'Economie et des Finances

Centre Administratif des Services Economiques et Financiers (CASEF)

7^e étage, Côté Finances, Porte 728

Adj. Otèth AYASSOR

2 Secrétaire de Direction

Sous la supervision du Commissaire Général, le ou (la) Secrétaire de Direction aura à gérer les correspondances (réception, enregistrement et expédition) et la communication téléphonique. Il ou elle effectuera le suivi des correspondances expédiées. Il ou elle assurera l'accueil des visiteurs, l'organisation des rendez-vous et la préparation des réunions du Commissaire Général.

Les candidats intéressés par le présent avis doivent avoir au minimum les qualifications ci-après :

- Être de nationalité togolaise;
- Avoir 40 ans d'âge au maximum ;

- Avoir une formation universitaire : BAC+2 ou BTS en Secrétariat de Direction, Gestion administrative ou discipline similaire;
- Justifier d'une expérience significative d'au moins cinq (5) ans en tant que Secrétaire de Direction dans le secteur public ou privé;
- **Être parfaitement bilingue (anglais, français)** et maîtriser l'outil informatique (Microsoft Word, Excel, PowerPoint, tableur, etc.) ;
- Être de moralité et d'intégrité irréprochables.

Les termes de référence du présent avis peuvent être retirés à l'adresse ci-dessous mentionnée, aux heures suivantes : **de 8h à 11h et de 15h à 17h, tous les jours ouvrables**. Les candidats intéressés doivent adresser au Ministre de l'Economie et des Finances une lettre de manifestation d'intérêt accompagnée de leur curriculum vitae bien détaillé.

L'enveloppe, mentionnant à l'extérieur uniquement le nom du poste pour lequel l'intéressé se porte candidat, contenant les deux documents sera déposée, contre récépissé, à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : **de 8h à 11h et de 15h à 17h**, tous les jours ouvrables. La date limite de dépôt est fixée, au plus tard, **le 31 janvier 2014.**

Cabinet du Ministre de l'Economie et des Finances

Centre Administratif des Services Economiques et Financiers (CASEF)

7^e étage, Côté Finances, Porte 728

Adjé Otèth AYASSOR

COMMISSARIAT DES DOUANES

1 DIRECTEUR DES OPERATIONS DOUANIERES DU GOLFE

Sous la supervision du Commissaire des Douanes, le Directeur des Opérations Douanières du Golfe sera chargé de gérer les opérations quotidiennes d'évaluation et de collecte des recettes dues à l'État dans la Commune de Lomé et de ses environs. Cette collecte devra se faire d'une manière professionnelle, transparente, juste et honnête.

Les candidats intéressés par le présent avis doivent avoir au minimum les qualifications ci-après :

- Être de nationalité togolaise;
- Avoir 50 ans d'âge au maximum ;
- Avoir une formation universitaire, à savoir une maîtrise dans l'un des domaines suivants : Economie, Droit ou discipline similaire et disposer d'une qualification professionnelle douanière reconnue internationalement ;
- Justifier d'une expérience significative d'au moins cinq (5) ans dans une structure en charge de questions douanières ; avoir le grade d'Inspecteur des Douanes ;
- Avoir occupé au moins une fois un poste de responsabilité, (Chef de division/service ou autres) ;
- Être de moralité et d'intégrité irréprochables.

Les termes de référence du présent avis peuvent être retirés à l'adresse ci-dessous mentionnée, aux heures suivantes : **de 8h à 11h et de 15h à 17h, tous les jours ouvrables**. Les candidats intéressés doivent adresser au Ministre de l'Economie et des Finances une lettre de manifestation d'intérêt accompagnée de leur curriculum vitae bien détaillé.

L'enveloppe, mentionnant à l'extérieur **uniquement** le nom du poste pour lequel l'intéressé se porte candidat, contenant les deux documents sera déposée, contre récépissé, à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : **de 8h à 11h et de 15h à 17h, tous les jours ouvrables**. La date limite de dépôt est fixée, au plus tard, **le 31 janvier 2014**.

Cabinet du Ministre de l'Economie et des Finances
Centre Administratif des Services Economiques et Financiers (CASEF)
7^e étage, Côté Finances, Porte 728

Adji Otèth AYASSOR

2 DIRECTEUR DES OPERATIONS DOUANIERES REGIONALES

Sous la supervision du Commissaire des Douanes, le Directeur des Opérations Douanières Régionales sera chargé de gérer les opérations quotidiennes d'évaluation et de collecte des recettes dues à l'État de toutes les régions du territoire national de manière professionnelle, transparente, juste et honnête.

Les candidats intéressés par le présent avis doivent avoir au minimum les qualifications ci-après :

- Être de nationalité togolaise;
- Avoir 50 ans d'âge au maximum ;
- Avoir une formation universitaire, à savoir une maîtrise dans l'un des domaines suivants : Economie, Droit ou discipline similaire et disposer d'une qualification professionnelle douanière reconnue internationalement ;
- Justifier d'une expérience significative d'au moins cinq (5) ans dans une structure en charge de questions douanières ; avoir le grade d'Inspecteur des Douanes ;
- Avoir occupé au moins une fois un poste de responsabilité, (Chef de division/service ou autres) ;
- Être de moralité et d'intégrité irréprochables.

Les termes de référence du présent avis peuvent être retirés à l'adresse ci-dessous mentionnée, aux heures suivantes : **de 8h à 11h et de 15h à 17h, tous les jours ouvrables**. Les candidats intéressés doivent adresser au Ministre de l'Economie et des Finances une lettre de manifestation d'intérêt accompagnée de leur curriculum vitae bien détaillé.

L'enveloppe, mentionnant à l'extérieur **uniquement** le nom du poste pour lequel l'intéressé se porte candidat, contenant les deux documents sera déposée, contre récépissé, à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : **de 8h à 11h et de 15h à 17h, tous les jours ouvrables**. La date limite de dépôt est fixée, au plus tard, **le 31 janvier 2014**.

Cabinet du Ministre de l'Economie et des Finances

Centre Administratif des Services Economiques et Financiers (CASEF)

7^e étage, Côté Finances, Porte 728

Adj. Otèth AYASSOR

3 DIRECTEUR DE RENSEIGNEMENT ET DE LUTTE CONTRE LA FRAUDE

Sous la supervision du Commissaire des Douanes, le Directeur de Renseignement et de Lutte contre la Fraude sera chargé de conduire les enquêtes concernant notamment la fraude douanière, les stupéfiants, le blanchiment de capitaux. Il sera également chargé de procéder à l'analyse des risques.

Les candidats intéressés par le présent avis doivent avoir au minimum les qualifications ci-après:

- Être de nationalité togolaise;
- Avoir 50 ans d'âge au maximum ;
- Avoir une formation universitaire, à savoir une maîtrise dans l'un des domaines suivants : Economie, Droit ou discipline similaire et disposer d'une qualification professionnelle douanière reconnue internationalement ;

- Justifier d'une expérience significative d'au moins cinq (5) ans dans une structure en charge de questions douanières; avoir un grade d'Inspecteur des Douanes ;
- Avoir occupé au moins une fois un poste de responsabilité, (Chef de division/service ou autres) ;
- Être de moralité et d'intégrité irréprochables.

Les termes de référence du présent avis peuvent être retirés à l'adresse ci-dessous mentionnée, aux heures suivantes : **de 8h à 11h et de 15h à 17h, tous les jours ouvrables**. Les candidats intéressés doivent adresser au Ministre de l'Economie et des Finances une lettre de manifestation d'intérêt accompagnée de leur curriculum vitae bien détaillé.

L'enveloppe, mentionnant à l'extérieur **uniquement** le nom du poste pour lequel l'intéressé se porte candidat, contenant les deux documents sera déposée, contre récépissé, à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : **de 8h à 11h et de 15h à 17h, tous les jours ouvrables**. La date limite de dépôt est fixée, au plus tard, **le 31 janvier 2014**.

Cabinet du Ministre de l'Economie et des Finances

Centre Administratif des Services Economiques et Financiers (CASEF)

7^e étage, Côté Finances, Porte 728

Adj. Otèth AYASSOR

4 DIRECTEUR DES ETUDES ET DE LA LEGISLATION

Sous la supervision du Commissaire des Douanes, le Directeur des Études et de la Législation sera chargé de l'application de la réglementation en matière des douanes et du suivi des procédures juridiques du Commissariat des Douanes. Il assurera l'application stricte du Code Togolais des Douanes, de la loi tarifaire de l'UEMOA, des régimes économiques, des valeurs et des règles d'origine. Il sera également chargé de la conduite des études et des recherches sur la politique et les pratiques douanières internationales.

Les candidats intéressés par le présent avis doivent avoir au minimum les qualifications ci-après:

- Être de nationalité togolaise;
- Avoir 50 ans d'âge au maximum ;
- Avoir une formation universitaire, à savoir une maîtrise dans l'un des domaines suivants : Economie, Droit ou discipline similaire et disposer d'une qualification professionnelle douanière reconnue internationalement ;
- Justifier d'une expérience significative d'au moins cinq (5) ans dans une structure en charge de questions douanières ; avoir le grade d'Inspecteur des Douanes ;
- Avoir occupé au moins une fois un poste de responsabilité, (Chef de division/service ou autres) ;
- Être de moralité et d'intégrité irréprochables.

Les termes de référence du présent avis peuvent être retirés à l'adresse ci-dessous mentionnée, aux heures suivantes : **de 8h à 11h et de 15h à 17h, tous les jours ouvrables**. Les candidats intéressés doivent adresser au Ministre de l'Economie et des Finances une lettre de manifestation d'intérêt accompagnée de leur curriculum vitae bien détaillé.

L'enveloppe, mentionnant à l'extérieur **uniquement** le nom du poste pour lequel l'intéressé se porte candidat, contenant les deux documents sera déposée, contre récépissé, à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : **de 8h à 11h et de 15h à 17h, tous les jours ouvrables**. La date limite de dépôt est fixée, au plus tard, **le 31 janvier 2014**.

Cabinet du Ministre de l'Economie et des Finances

Centre Administratif des Services Economiques et Financiers (CASEF)

7^e étage, Côté Finances, Porte 728

Adjii Otèth AYASSOR

COMMISSARIAT DES IMPÔTS

1 DIRECTEUR DES GRANDES ENTREPRISES

Le Directeur des Grandes Entreprises est placé sous l'autorité hiérarchique du Commissaire des Impôts.

Les candidats intéressés par le présent avis doivent avoir au minimum les qualifications ci-après:

- Être de nationalité togolaise;
- Avoir 50 ans d'âge au maximum ;
- Avoir une formation universitaire, à savoir une maîtrise dans l'un des domaines suivants : Economie, Droit ou discipline similaire et disposer d'une qualification professionnelle en fiscalité reconnue internationalement ;
- Justifier d'une expérience significative d'au moins cinq (5) ans dans une structure en charge de questions fiscales ;
- Avoir occupé au moins une fois un poste de responsabilité, (Chef de division/service ou autres) et avoir le grade d'Inspecteur des Impôts ;
- Être de moralité et d'intégrité irréprochables.

Les termes de référence du présent avis peuvent être retirés à l'adresse ci-dessous mentionnée, aux heures suivantes : **de 8h à 11h et de 15h à 17h, tous les jours ouvrables**. Les candidats intéressés doivent adresser au Ministre de l'Economie et des Finances une lettre de manifestation d'intérêt accompagnée de leur curriculum vitae bien détaillé.

L'enveloppe, mentionnant à l'extérieur **uniquement** le nom du poste pour lequel l'intéressé se porte candidat, contenant les deux documents sera déposée, contre récépissé, à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : **de 8h à 11h et de 15h à 17h, tous les jours ouvrables**. La date limite de dépôt est fixée, au plus tard, **le 31 janvier 2014.**

Cabinet du Ministre de l'Economie et des Finances

Centre Administratif des Services Economiques et Financiers (CASEF)

7^e étage, Côté Finances, Porte 728

Adjï Otèth AYASSOR

2 DIRECTEUR DES MOYENNES ENTREPRISES

Le Directeur des Moyennes Entreprises est placé sous l'autorité hiérarchique du Commissaire des Impôts.

Les candidats intéressés par le présent avis doivent avoir au minimum les qualifications ci-après:

- Être de nationalité togolaise;
- Avoir 50 ans d'âge au maximum ;
- Avoir une formation universitaire, à savoir une maîtrise dans l'un des domaines suivants : Economie, Droit ou discipline similaire et disposer d'une qualification professionnelle en fiscalité reconnue internationalement ;
- Justifier d'une expérience significative d'au moins cinq (5) ans dans une structure en charge de questions fiscales ;
- Avoir occupé au moins une fois un poste de responsabilité, (Chef de division/service ou autres) et avoir le grade d'Inspecteur des Impôts ;
- Être de moralité et d'intégrité irréprochables.

Les termes de référence du présent avis peuvent être retirés à l'adresse ci-dessous mentionnée, aux heures suivantes : **de 8h à 11h et de 15h à 17h, tous les jours ouvrables**. Les candidats intéressés doivent adresser au Ministre de l'Economie et des

Finances une lettre de manifestation d'intérêt accompagnée de leur curriculum vitae bien détaillé.

L'enveloppe, mentionnant à l'extérieur **uniquement** le nom du poste pour lequel l'intéressé se porte candidat, contenant les deux documents sera déposée, contre récépissé, à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : **de 8h à 11h et de 15h à 17h**, tous les jours ouvrables. La date limite de dépôt est fixée, au plus tard, **le 31 janvier 2014.**

Cabinet du Ministre de l'Economie et des Finances

Centre Administratif des Services Economiques et Financiers (CASEF)

7^e étage, Côté Finances, Porte 728

Adj. Otèth AYASSOR

3 DIRECTEUR DE LA LEGISLATION ET DU CONTENTIEUX

Le Directeur de la Législation et du Contentieux est placé sous l'autorité hiérarchique du Commissaire des Impôts.

Les candidats intéressés par le présent avis doivent avoir au minimum les qualifications ci-après:

- Être de nationalité togolaise;
- Avoir 50 ans d'âge au maximum ;
- Avoir une formation universitaire, à savoir une maîtrise dans l'un des domaines suivants : Economie, Droit ou discipline similaire et disposer d'une qualification professionnelle en fiscalité reconnue internationalement ;
- Justifier d'une expérience significative d'au moins cinq (5) ans dans une structure en charge des questions fiscales ;

- Avoir occupé au moins une fois un poste de responsabilité, (Chef de division/service ou autres) et avoir le grade d'Inspecteur des Impôts ;
- Être de moralité et d'intégrité irréprochables.

Les termes de référence du présent avis peuvent être retirés à l'adresse ci-dessous mentionnée, aux heures suivantes : **de 8h à 11h et de 15h à 17h, tous les jours ouvrables**. Les candidats intéressés doivent adresser au Ministre de l'Economie et des Finances une lettre de manifestation d'intérêt accompagnée de leur curriculum vitae bien détaillé.

L'enveloppe, mentionnant à l'extérieur **uniquement** le nom du poste pour lequel l'intéressé se porte candidat, contenant les deux documents sera déposée, contre récépissé, à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : **de 8h à 11h et de 15h à 17h, tous les jours ouvrables**. La date limite de dépôt est fixée, au plus tard, **le 31 janvier 2014**.

Cabinet du Ministre de l'Economie et des Finances

Centre Administratif des Services Economiques et Financiers (CASEF)

7^e étage, Côté Finances, Porte 728

Adj. Otèth AYASSOR

4 DIRECTEUR DU CONTRÔLE FISCAL

Le Directeur du Contrôle Fiscal est placé sous l'autorité hiérarchique du Commissaire des Impôts.

Les candidats intéressés par le présent avis doivent avoir au minimum les qualifications ci-après:

- Être de nationalité togolaise;

- Avoir 50 ans d'âge au maximum ;
- Avoir une formation universitaire, à savoir une maîtrise dans l'un des domaines suivants : Economie, Droit ou discipline similaire et disposer d'une qualification professionnelle en fiscalité reconnue internationalement ;
- Justifier d'une expérience significative d'au moins cinq (5) ans dans une structure en charge de questions fiscales ;
- Avoir occupé au moins une fois un poste de responsabilité, (Chef de division/service ou autres) et avoir le grade d'Inspecteur des Impôts ;
- Etre de moralité et d'intégrité irréprochables.

Les termes de référence du présent avis peuvent être retirés à l'adresse ci-dessous mentionnée, aux heures suivantes : **de 8h à 11h et de 15h à 17h, tous les jours ouvrables**. Les candidats intéressés doivent adresser au Ministre de l'Economie et des Finances une lettre de manifestation d'intérêt accompagnée de leur curriculum vitae bien détaillé.

L'enveloppe, mentionnant à l'extérieur **uniquement** le nom du poste pour lequel l'intéressé se porte candidat, contenant les deux documents sera déposée, contre récépissé, à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : **de 8h à 11h et de 15h à 17h, tous les jours ouvrables**. La date limite de dépôt est fixée, au plus tard, **le 31 janvier 2014**.

Cabinet du Ministre de l'Economie et des Finances

Centre Administratif des Services Economiques et Financiers (CASEF)

7^e étage, Côté Finances, Porte 728

Adjii Otèth AYASSOR

5 DIRECTEUR DU CENTRE DES IMPÔTS DE LOMÉ

Le Directeur du Centre des Impôts de Lomé est placé sous l'autorité hiérarchique du Commissaire des Impôts.

Les candidats intéressés par le présent avis doivent avoir au minimum les qualifications ci-après:

- Être de nationalité togolaise;
- Avoir 50 ans d'âge au maximum ;
- Avoir une formation universitaire : maîtrise dans l'un des domaines suivants : Economie, Droit ou discipline similaire et disposer d'une qualification professionnelle en fiscalité reconnue internationalement ;
- Justifier d'une expérience significative d'au moins cinq (5) ans dans une structure en charge de questions fiscales ;
- Avoir occupé au moins une fois un poste de responsabilité, (Chef de division/service ou autres) et avoir le grade d'Inspecteur des Impôts ;
- Etre de moralité et d'intégrité irréprochables.

Les termes de référence du présent avis peuvent être retirés à l'adresse ci-dessous mentionnée, aux heures suivantes : **de 8h à 11h et de 15h à 17h, tous les jours ouvrables**. Les candidats intéressés doivent adresser au Ministre de l'Economie et des Finances une lettre de manifestation d'intérêt accompagnée de leur curriculum vitae bien détaillé.

L'enveloppe, mentionnant à l'extérieur **uniquement** le nom du poste pour lequel l'intéressé se porte candidat, contenant les deux documents sera déposée, contre récépissé, à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : **de 8h à 11h et de 15h à 17h, tous les jours ouvrables**. La date limite de dépôt est fixée, au plus tard, **le 31 janvier 2014**.

Cabinet du Ministre de l'Economie et des Finances

Centre Administratif des Services Economiques et Financiers (CASEF)

7^e étage, Côté Finances, Porte 728

Adj. Otèth AYASSOR

6 DIRECTEUR REGIONAL DES IMPÔTS

Le Directeur Régional des Impôts est placé sous l'autorité hiérarchique du Commissaire des Impôts.

Les candidats intéressés par le présent avis doivent avoir au minimum les qualifications ci-après:

- Être de nationalité togolaise;
- Avoir 50 ans d'âge au maximum ;
- Avoir une formation universitaire, à savoir une maîtrise dans l'un des domaines suivants : Economie, Droit ou discipline similaire et disposer d'une qualification professionnelle en fiscalité reconnue internationalement ;
- Justifier d'une expérience significative d'au moins cinq (5) ans dans une structure en charge de questions fiscales ;
- Avoir occupé au moins une fois un poste de responsabilité, (Chef de division/service ou autres) et avoir le grade d'Inspecteur des Impôts ;
- Etre de moralité et d'intégrité irréprochables.

Les termes de référence du présent avis peuvent être retirés à l'adresse ci-dessous mentionnée, aux heures suivantes : **de 8h à 11h et de 15h à 17h, tous les jours ouvrables**. Les candidats intéressés doivent adresser au Ministre de l'Economie et des

Finances une lettre de manifestation d'intérêt accompagnée de leur curriculum vitae bien détaillé.

L'enveloppe, mentionnant à l'extérieur **uniquement** le nom du poste pour lequel l'intéressé se porte candidat, contenant les deux documents sera déposée, contre récépissé, à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : **de 8h à 11h et de 15h à 17h**, tous les jours ouvrables. La date limite de dépôt est fixée, au plus tard, **le 31 janvier 2014.**

Cabinet du Ministre de l'Economie et des Finances

Centre Administratif des Services Economiques et Financiers (CASEF)

7^e étage, Côté Finances, Porte 728

Adj. Otèth AYASSOR

COMMISSARIAT DES SERVICES GENERAUX

1 DIRECTEUR L'INFORMATIQUE

Sous la supervision du Commissaire des Services Généraux, le Directeur de l'Informatique sera responsable de la planification, la coordination, la supervision et de l'indentification ainsi que du développement des solutions informatiques de l'OTR. Il aura également en charge la conception, l'installation et la maintenance de systèmes informatiques. Il devra fournir des produits informatiques novateurs et des services visant à faciliter le travail de toutes les directions et services de l'OTR.

Les candidats intéressés par le présent avis doivent avoir au minimum les qualifications ci-après :

- Être de nationalité togolaise;
- Avoir 50 ans d'âge au maximum ;

- Avoir une formation universitaire, à savoir une maîtrise dans l'un des domaines suivants : Génie informatique, Gestion d'informatique ou une qualification professionnelle équivalente reconnue internationalement;
- Justifier d'une expérience significative d'au moins cinq (5) ans en gestion informatique, dans le secteur public ou privé;
- Avoir occupé au moins une fois un poste de responsabilité, (Chef de division/service informatique d'une grande entreprise privé ou Administration publique);
- Etre de moralité et d'intégrité irréprochables.

Les termes de référence du présent avis peuvent être retirés à l'adresse ci-dessous mentionnée, aux heures suivantes : de 8h à 11h et de 15h à 17h, tous les jours ouvrables. Les candidats intéressés doivent adresser au Ministre de l'Economie et des Finances une lettre de manifestation d'intérêt accompagnée de leur curriculum vitae bien détaillé.

L'enveloppe, mentionnant à l'extérieur **uniquement** le nom du poste pour lequel l'intéressé se porte candidat, contenant les deux documents sera déposée, contre récépissé, à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : de 8h à 11h et de 15h à 17h, tous les jours ouvrables. La date limite de dépôt est fixée, au plus tard, **le 31 janvier 2014.**

Cabinet du Ministre de l'Economie et des Finances

Centre Administratif des Services Economiques et Financiers (CASEF)

7^e étage, Côté Finances, Porte 728

Adj. Otèth AYASSOR

2 Directeur des Ressources Humaines et de la Formation Professionnelle

Sous la supervision du Commissaire des Services Généraux, le Directeur en charge des Ressources Humaines sera responsable de la planification, la coordination, la supervision et du développement de la politique et des procédures stratégiques de gestion des ressources humaines. Il sera également chargé de la formation du personnel de l'OTR et

de conduire toutes les procédures de prestations intellectuelles, de services ainsi que de l'acquisition des biens et équipements de l'OTR.

Les candidats intéressés par le présent avis doivent avoir au minimum les qualifications ci-après:

- Être de nationalité togolaise;
- Avoir 50 ans d'âge au maximum ;
- Avoir une formation universitaire, à savoir une maîtrise dans l'un des domaines suivants : en Management des ressources humaines, Sciences Sociales, Gestion des entreprises et/ou disposer d'une qualification professionnelle en matière de Gestion des Ressources Humaines reconnue internationalement ;
- Justifier d'une expérience significative d'au moins cinq (5) ans en gestion des ressources humaines, dans le secteur public ou privé;
- Avoir occupé au moins une fois un poste de responsabilité, (Chef de division/service de gestion du personnel) ;
- Être de moralité et d'intégrité irréprochables.

Les termes de référence du présent avis peuvent être retirés à l'adresse ci-dessous mentionnée, aux heures suivantes : **de 8h à 11h et de 15h à 17h, tous les jours ouvrables**. Les candidats intéressés doivent adresser au Ministre de l'Economie et des Finances une lettre de manifestation d'intérêt accompagnée de leur curriculum vitae bien détaillé.

L'enveloppe, mentionnant à l'extérieur **uniquement** le nom du poste pour lequel l'intéressé se porte candidat, contenant les deux documents sera déposée, contre récépissé, à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : **de 8h à 11h et de 15h à 17h**, tous les jours ouvrables. La date limite de dépôt est fixée, au plus tard, **le 31 janvier 2014.**

Cabinet du Ministre de l'Economie et des Finances

Centre Administratif des Services Economiques et Financiers (CASEF)

7^e étage, Côté Finances, Porte 728

Adj. Otèth AYASSOR

3 DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION ET DE LA LOGISTIQUE

Sous l'autorité du Commissaire des Services Généraux, le Directeur de l'Administration et de la Logistique sera responsable de l'administration générale de l'OTR. Il sera également chargé de gérer les fournitures, les consommables et l'entretien des ressources physiques et immobilières de l'OTR de manière efficace et rentable.

Les candidats intéressés par le présent avis doivent avoir au minimum les qualifications ci-après :

- Être de nationalité togolaise;
- Avoir 50 ans d'âge au maximum ;
- Avoir une formation universitaire, en l'occurrence une maîtrise dans l'un des domaines suivants : Economie, Gestion des entreprises ou discipline similaire et/ou disposer d'une qualification professionnelle en matière de gestion administrative et logistique ;
- Justifier d'une expérience significative d'au moins cinq (5) ans en gestion administrative et/ou logistique, dans le secteur public ou privé;
- Avoir occupé au moins une fois un poste de responsabilité, (niveau minimum chef de division/service administratif et/ou logistique) ;
- Être de moralité et d'intégrité irréprochables.

Les termes de référence du présent avis peuvent être retirés à l'adresse ci-dessous mentionnée, aux heures suivantes : **de 8h à 11h et de 15h à 17h, tous les jours ouvrables**. Les candidats intéressés doivent adresser au Ministre de l'Economie et des Finances une lettre de manifestation d'intérêt accompagnée de leur curriculum vitae bien détaillé.

L'enveloppe, mentionnant à l'extérieur **uniquement** le nom du poste pour lequel l'intéressé se porte candidat, contenant les deux documents sera déposée, contre récépissé, à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : **de 8h à 11h et de 15h à 17h, tous les jours ouvrables**. La date limite de dépôt est fixée, au plus tard, **le 31 janvier 2014**.

Cabinet du Ministre de l'Economie et des Finances

Centre Administratif des Services Economiques et Financiers (CASEF)

7^e étage, Côté Finances, Porte 728

Adjé Otèth AYASSOR